



Des stratégies pour faire progresser la mise en œuvre des codes : L'histoire du porc

Catherine Scovil
Conseil canadien du porc
octobre 2011



Des stratégies pour faire progresser la mise en œuvre des codes

- **La nouvelle approche du Canada**
 - Élaboration de codes
 - Élaboration et mise en œuvre d'outils d'évaluation
- **Notre situation**
 - Notre code (périmé)
 - Élaboration et mise en œuvre d'un outil d'évaluation
 - Élaboration du code
 - Révision de l'outil d'évaluation



Pourquoi notre histoire est-elle différente? En raison des pressions que nous avons subies...

- **Voici quelle était la situation il y a précisément 10 ans :**
 - Directive 2001/88/CE du Conseil de l'UE
 - Interdiction des cases, à quelques exceptions près
 - Accroissement de l'espace libre
 - Accès permanent à des matières manipulables
 - Aux États-Unis
 - Initiatives de marketing lancées par de grands détaillants
 - À l'international
 - Actions militantes de plus en plus visibles



Mesures envisagées...

- **Novembre 2001 – atelier**
 - Analyse de la conjoncture
 - UE – approche de réglementation
 - É.-U. – approche de marketing
- **Les options dans l'industrie porcine du Canada**
 - Réviser le code?
 - Élaborer un outil d'évaluation?



Nous avons opté pour l'outil d'évaluation

- **Nous avons assemblé une équipe**
 - Producteurs, chercheurs en bien-être, gouvernement
- **Nous avons choisi notre approche**
 - Utilisé le cadre ARMPC (= HACCP)
 - Identifié les risques potentiels pour le bien-être
 - Maîtrisé ces risques
- **Nous l'avons fait réviser par les autres acteurs du milieu**



Résultat : le programme BEA (Bien-être animal)

- **Un programme global d'évaluation du bien-être animal**
 - Mesures axées sur les animaux
 - Observer ce que fait l'animal
 - Observer comment vont les animaux
 - Mesures axées sur l'environnement
 - Observer l'environnement de production
 - S'assurer que tout fonctionne bien
 - Mesures axées sur les processus
 - S'assurer que les processus sont bons
 - Le programme est fondé sur le Code pour les porcins



Avec des normes établies

- **Questions sur fond grisé**
 - Exigences du programme
 - Exigence non respectée = pas d'agrément
 - L'agrément peut être retiré
- **Questions sur fond blanc**
 - Aspects qui devraient être abordés
 - Pourraient devenir des exigences plus tard



Et la prestation globale du programme

- **Normes de prestation nationales**
 - Matériel didactique national
 - Producteurs
 - Validateurs
 - Méthodes d'audit nationales
 - Surveillance nationale
 - Audit interne du programme
- **Mise en œuvre à l'échelle provinciale**
 - Personnel et ressources à l'échelle provinciale
- **Lancement**
 - 2005 – Version préliminaire
 - 2006 – Version finale



L'approche d'évaluation a ses avantages

- **Elle va au-delà de la sensibilisation**
 - Moyens de vérifier la situation sur les fermes
 - Toutes les fermes sont visitées
 - Plus de surveillance qu'avec l'approche de réglementation
 - Démontre que les normes sont suivies
- **Elle empêche la prolifération de programmes de soins aux animaux**
 - Programmes divers
 - Normes diverses
- **Elle permet à l'industrie de parler avec assurance**
 - Marchés intérieurs
 - Marchés internationaux



Mais elle a aussi ses défis...

- **Lassitude des producteurs asservis à de nombreux programmes**
 - Salubrité des aliments, environnement, traçabilité, bien-être
- **Coût accru**
 - Surveillance à la ferme par la validation
 - Coûts de la structure administrative
 - Coûts de production à la ferme??
- **Avantages financiers incertains**
 - Pas d'augmentation directe du rendement financier
 - Difficile de mesurer les avantages des améliorations à la ferme
 - Difficile de mesurer les avantages sociétaux
 - Prévention possible d'effets négatifs
- **Sensibiliser les parties prenantes**



Et maintenant?

- **Le moment choisi pour lancer le BEA a posé problème**
 - Début d'un repli de 4-5 ans
 - Lente croissance de la participation ces dernières années
- **Renouveler notre engagement**
 - Lier les soins aux animaux au Programme de salubrité des aliments
 - Au 1^{er} janvier 2012, les deux programmes seront liés
- **Toujours un programme volontaire???**
 - Strictement parlant, il est volontaire (pas réglementé par le gouvernement)
 - En réalité, comme il fait partie du Programme de salubrité des aliments, le programme est une condition de vente



Où en est le nouveau processus?

- **On reconnaît qu'il est temps de réviser le code**
 - Le processus de révision formel a commencé (en décembre 2010)
 - Il devrait s'achever en 2012-2013
- **Une fois le code révisé, on révisera l'outil d'évaluation**
 - Passer à travers le nouveau processus pour réviser l'outil d'évaluation
 - Publier l'outil d'évaluation révisé
 - La mise en œuvre devrait être assez simple



Pourquoi ce nouveau processus est-il important?

- **C'est une carte routière pour tout le monde**
 - Il n'est pas basé sur les décisions d'une seule filière
 - Il encadre l'approche
 - Il rassemble les acteurs appropriés
- **Il jette des bases solides**
 - Transparence
 - Cohérence d'une filière à l'autre
 - Crédibilité accrue



Mais il nécessite un engagement

- **Nous en sommes encore au début**
 - Il faut faire les choses correctement
 - Il faut rallier les gens
- **Nous devons promouvoir l'approche canadienne**
 - Élaboration cohérente de codes
 - Programmes d'évaluation qui reposent sur ces codes
 - Il faut s'assurer que la collectivité au sens large comprend l'approche et lui fait confiance
 - Producteurs
 - Transformateurs
 - Détaillants
 - Services alimentaires
 - Consommateurs



Conclusion

Nous avons l'occasion de faire les choses correctement, et ce faisant, de regagner et de maintenir la confiance du public envers le monde agricole sur la question des soins aux animaux